

A & B ARCHITECTES

Société à Responsabilité Limitée au capital de 150.000 €.

Siège social : 12, rue du Dessous des Berges

75013 PARIS

401 241 062 R.C.S. PARIS

*

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JANVIER 2025

Au siège social,
A 9 heures 30.

Les associés de la société à responsabilité limitée susvisée se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du gérant.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en leur qualité de mandataire.

La feuille de présence constate que les associés présents ou représentés possèdent  parts sociales sur les CINQ CENTS (500) parts formant le capital.

L'Assemblée peut, en conséquence, valablement délibérer et est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Alexandre GOVOROFF,
gérant, préside la réunion.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du Gérant et nomination de nouveaux cogérants.
- Pouvoirs pour formalités.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres une copie de la lettre de convocation des associés et le texte des résolutions proposées.

Il précise que tous les documents prescrits par la loi et qu'il énumère, ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus.

L'Assemblée, sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de sa convocation.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Alexandre GOVOROFF de ses fonctions de gérant le 1^{er} janvier 2025, décide de nommer **en qualité de nouveaux cogérants** de la société, rétroactivement au 1^{er} janvier 2025 et pour une durée illimitée avec les pouvoirs indiqués dans les statuts :

- **Madeline LAMBERT**

née le 28 octobre 1995 à Maisons-Laffitte (78) – de nationalité française
célibataire non pacsée

demeurant : 24bis, rue de la porte de Pontoise – Bâtiment B
78700 CONFLANS-SAINT-HONORINE

- * **Loïc JAN**

né le 26 novembre 1964 à FONTAINEBLEAU (77) - de nationalité française
époux de Madame Valérie GIRARD

née le 22 juin 1966 à MANTES LA JOLIE (78) - de nationalité française
marié le 22 juin 1996 à LEVALLOIS PERRET (92)

sous le régime de la Communauté Légale des Biens
demeurant : 8, rue des Garennes - 31130 FLOURENS

Madame Madeline LAMBERT et Monsieur Loïc JAN déclarent accepter leurs fonctions, n'être frappés d'aucune des condamnations, incapacités ou déchéances susceptibles de leur interdire leur accès, et s'engagent à exercer leurs fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la société.

Cette résolution est votée comme suit :

. **pour** : 500
. **contre** : 0
. **abstention** : 0

En conséquence, elle est adoptée

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme à l'effet d'accomplir toutes formalités auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Paris.

Cette résolution est votée comme suit :

. pour : 500
. contre : 0
. abstention : 0

En conséquence, elle est *adoptée*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par tous les associés présents ou par leurs mandataires, après lecture.

Alexandre GOVOROFF



Société ABPMCR

**Représentée par Alexandre GOVOROFF,
Gérant**

